



LE MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Stockholm, 27 Novembre 1991

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre en date du 20 Novembre 1991, vous avez bien voulu me faire part de ce qui suit:

(Voir la Lettre canadienne du 20 novembre 1991)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre lettre et la présente réponse constituent un accord entre nos deux Gouvernements qui entrera en vigueur à la date de cette réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, aux assurances de ma très haute considération.

Margaretha af Ugglas

Son Excellence

M. M. B. Phillips

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

du Canada